



La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC)

Présentation aux instances

Septembre 2022

Denis Rousseau, président

Commission
d'évaluation
de l'enseignement
collégial

Québec 



Plan de la présentation

1. Présentation de la CEEC
2. Bilan du 1^{er} cycle SAQC
3. Bilan de la phase de validation du 2^e cycle SAQC
4. Cadre de référence du 2^e cycle SAQC
5. Calendrier 2022-2023



1. Présentation de la Commission

Contexte de création de la CEEC

- Le renouveau pédagogique (1993) : Un enseignement collégial mis à jour et adapté aux besoins de la société québécoise.
 - Mise en place de l'approche par compétences;
 - Définition des objectifs et standards par le Ministère;
 - Mise en œuvre des programmes par les collèges.
- Accroissement de l'autonomie des collèges.
- Renforcement du dispositif d'évaluation externe par la création d'une commission mandatée pour « évaluer ».

Pour une description détaillée du contexte, voir l'avis du Conseil supérieur de l'éducation « [Les collèges après 50 ans : regard historique et perspectives](#) » (section section 1.2.3)

Cadre législatif et réglementaire

- Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (RLRQ, chapitre C-32.2)
- Loi sur les Collèges d'enseignement général et professionnel : obligation de se doter d'un plan stratégique incluant un plan de réussite (RLRQ, chapitre C-29, art. 16.1)
- Loi sur l'enseignement privé (RLRQ, chapitre E-9.1)
- Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) : obligation de se doter de politiques (PIEA et PIEP) et d'en assurer l'application (RLRQ, chapitre C-29, r. 4, art. 24 et 25)

Mission et mandat

Mission

- Contribuer à l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial et en témoigner

Pouvoirs

- de vérification ; de recommandation ; déclaratoire

Mandat

- Évaluer les politiques institutionnelles des collèges et les plans stratégiques et de réussite des cégeps et des collèges privés subventionnés ;
- Évaluer l'application des politiques et des plans institutionnels, ainsi que la mise en œuvre des programmes d'études.

Approche de la Commission

Approche

- Autonomie de fonctionnement : Choix des évaluations et des modalités (production de cadres de référence et d'outils, formation et accompagnement, veille stratégique);
- Contribution d'intervenants externes : Comités de visite, experts, comité de lecture et membres du comité de liaison ;
- Reconnaissance externe de l'*International Network for Quality Assurance Agencies in Higher Education (INQAAHE)* : 2^e Certification 2021-2026
- Adhésion au réseau francophone des agences de qualité pour l'enseignement supérieur (FrAQ-sup)

Équipe

- 4 commissaires, dont 1 président;
- Une équipe de 20 personnes.

Opérations d'évaluation menées par la Commission (1)



Efficacité potentielle

- Politiques institutionnelles (PIEP et PIEA)
- Plans stratégiques et plans de réussite



Efficacité réelle

- Approche préalable à SAQC
- SAQC

Évaluations menées par la Commission (2)

Efficacité potentielle

1993

PIEA et PIEP – en continu

2000

Plans de réussite – en continu

2004

Plans stratégiques incluant plans de réussite – en continu

Efficacité réelle

1994

Approche centrée sur l'évaluation de la qualité de la mise en œuvre :

- Des programmes d'études
- De l'évaluation des apprentissages
- Des plans stratégiques
- Des plans de réussite

(14 opérations de 1994 à 2016)

2013

Approche centrée sur l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité (SAQC) :

- Mécanismes mis en œuvre pour assurer la qualité:
 - Des programmes d'études
 - De l'évaluation des apprentissages
 - Des plans stratégiques
 - Des plans de réussite

SAQC 1
2014-2021

SAQC 2
2021-2027

2015

Approche préalable à SAQC
– en continu

1994

Suivi aux recommandations émises dans les opérations d'efficacité réelle – en continu



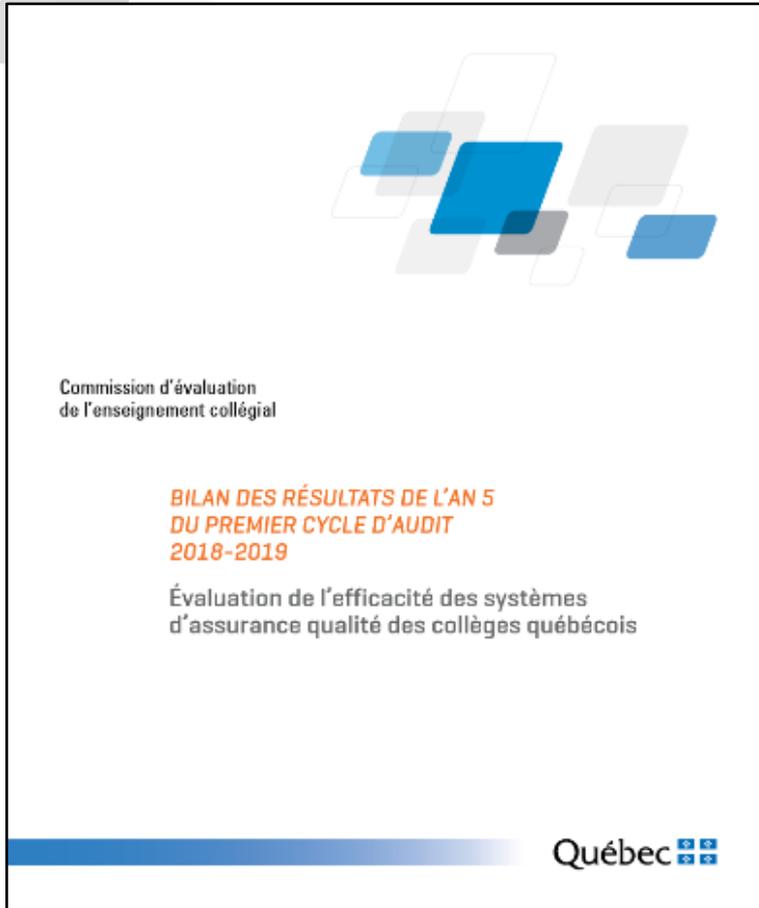
2. Bilan du 1^{er} cycle SAQC



1^{er} cycle SAQC en bref

- Fin du 1^{er} cycle d'évaluation à l'automne 2021 (adoption du dernier rapport juin 2022).
- Lancée en 2013, les visites d'audit se sont étalées de l'automne 2014 à 2021 (7 ans).
- 84 des 119 établissements du réseau collégial québécois ont participé à l'opération.
- 99 experts ont été impliqués dans la démarche d'évaluation.

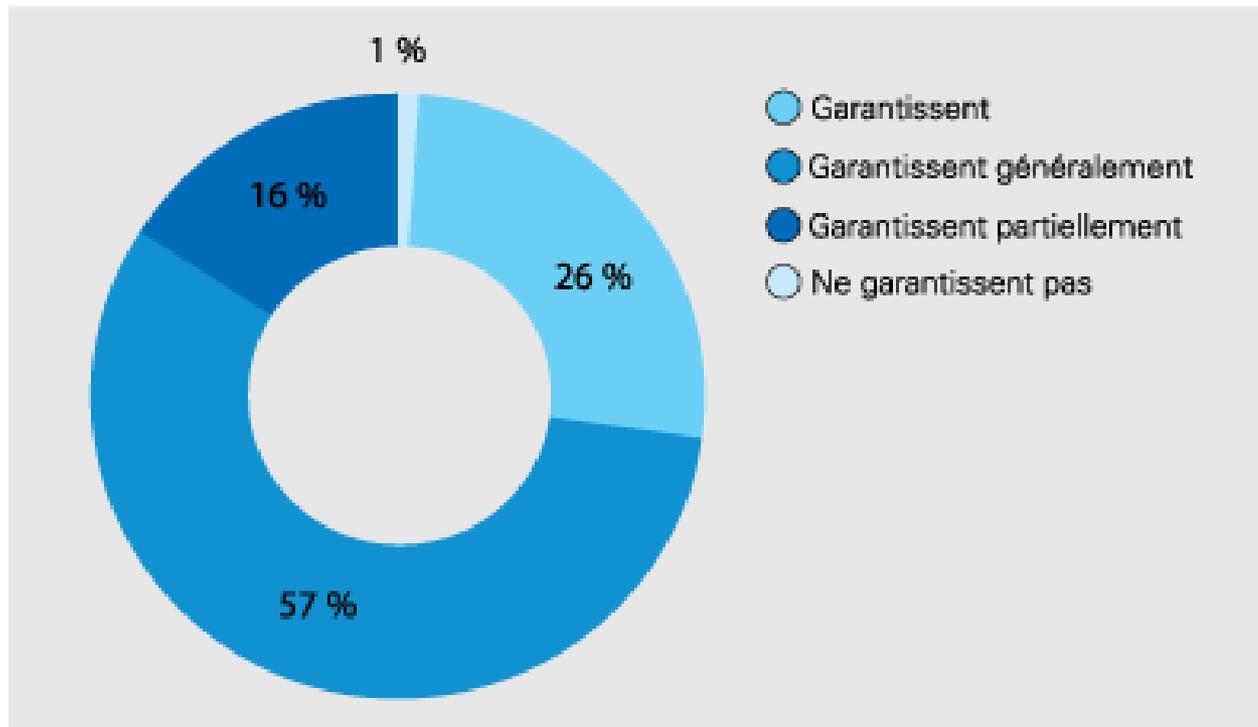
Bilans annuels et bilan synthèse



- **5 bilans annuels** de la mise en œuvre publiés pendant le cycle
- **1 bilan synthèse** publié à la fin du cycle présentant les principaux constats découlant des audits et des consultations avec les experts et les collèges impliqués.

Jugements du 1^{er} cycle

Jugement global Pour 83 % des établissements, les systèmes d'assurance qualité et leur gestion garantissent ou garantissent généralement l'amélioration continue de la qualité.



Programmes d'études

Pour

83%

des établissements, les mécanismes d'assurance qualité et leur gestion garantissent ou garantissent généralement l'amélioration continue de la qualité des programmes d'études

Bonnes pratiques

- les mécanismes veillant à l'encadrement des étudiants et à l'adéquation des méthodes pédagogiques aux besoins des étudiants et aux objectifs des programmes;
- les mécanismes permettant de s'assurer de l'adéquation entre le contenu des programmes d'études et les attentes du marché du travail, des universités et des étudiants;
- les mécanismes permettant le suivi et l'analyse des indicateurs de réussite.

Zones d'amélioration

- les mécanismes relatifs à l'évaluation du personnel permettant de répondre aux besoins des programmes d'études et de fournir des mesures de perfectionnement appropriées;
- la mise en œuvre de la *Politique institutionnelle d'évaluation des programmes* (PIEP) ou de la *Politique institutionnelle de gestion des programmes* (PIGP) conformément aux modalités prévues à la politique.

Évaluation des apprentissages

Pour **79%** des établissements, les mécanismes d'assurance qualité et leur gestion garantissent ou garantissent généralement l'amélioration continue de la qualité de l'évaluation des apprentissages

Bonnes pratiques

- la mise en œuvre de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA) et des pratiques permettant l'adéquation des règles départementales d'évaluation des apprentissages (RDEA) avec celle-ci;
- les processus veillant à la révision et à l'actualisation, au besoin, de la PIEA.

Zone d'amélioration

- les mécanismes veillant à ce que l'évaluation permette à chaque étudiant de démontrer individuellement l'atteinte des objectifs selon les standards visés.

Planification stratégique incluant la réussite

Pour **81%** des établissements,

les mécanismes d'assurance qualité et leur gestion garantissent ou garantissent généralement l'amélioration continue de la qualité de la planification stratégique et de celle liée à la réussite.

Bonnes pratiques

- les mécanismes veillant à la mise en œuvre des moyens liés au plan stratégique et au plan de réussite;
- les mécanismes permettant le suivi des indicateurs de réussite.

Zone d'amélioration

- les mécanismes veillant au suivi des résultats de la planification stratégique et de la planification liée à la réussite.



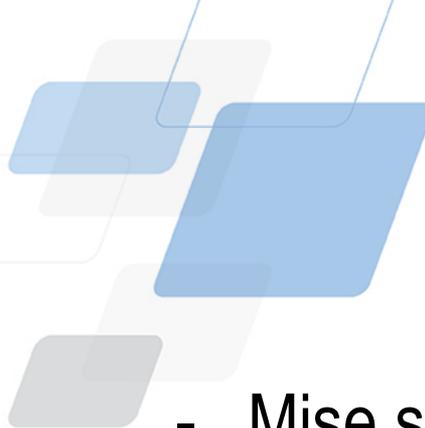
Autres constats

Points forts soulignés :

- l'utilité des outils développés par la Commission;
- les ajustements au 1^{er} cycle et au 2^e cycle – clarification des attentes, soutien aux collèges et aux experts;
- l'utilité institutionnelle de la démarche d'autoévaluation;
- la pertinence des commentaires et avis formulés par la Commission, même si les ressources et les efforts consacrés à un tel exercice sont souvent jugés importants par les établissements.



3. Bilan de la phase de validation du 2^e cycle SAQC



Élaboration du 2^e cycle

- Mise sur pied d'un comité conseil 2018 :
 - Contribuer à la réflexion sur la vision de l'assurance qualité;
 - Valider les orientations du 2^e cycle d'audit.
- Conclusion – s'appuyer sur les acquis du 1^{er} cycle et s'inscrire dans la continuité

Éléments de continuité	Perspective d'allègement
<ul style="list-style-type: none">- Même approche – Amélioration continue- Mêmes objets d'évaluation pour les même composantes- Mêmes critères	<ul style="list-style-type: none">- Expertise développée au 1^{er} cycle- Perspective d'analyse plus globale- Accompagnement plus soutenu de la Commission (formations, gabarits, ...)



Phase de validation

- Visait à assurer la pertinence de la démarche et l'adéquation des outils et de l'accompagnement offert (formation, rencontres et contacts personnalisés) avec les besoins du réseau.
- 3 collègues participants (initialement 4), 9 experts et 2 observatrices internationales.
- Consultations ayant permis de cibler des points forts et des points à améliorer pour les thèmes suivants :
 - Cadre de référence;
 - Stratégie d'accompagnement;
 - Processus d'audit;
 - Outils pour les collègues et les experts.
- Détermination des actions à entreprendre en vue d'améliorer le processus.

Orientations, cadre de référence et guide d'autoévaluation

Points forts	Points à améliorer
<ul style="list-style-type: none">▪ Attentes claires▪ Mène à une analyse approfondie▪ Démarche d'autoévaluation en cinq étapes▪ Permet de bien cerner les objets et les critères d'évaluation pour l'analyse et les jugements	<ul style="list-style-type: none">▪ Ne permettent pas de répondre à la préoccupation d'alléger le processus d'audit▪ Besoin de questions globales sur le système d'assurance qualité▪ Ajout de questions sur l'utilité de l'évaluation de l'efficacité potentielle du plan d'action

Action 1 : Actualiser le document Orientations, cadre de référence et guide d'autoévaluation

- Possibilité de traitement regroupé des énoncés b) et c)
- Question de réflexion sur le caractère dynamique et intégré du système d'assurance qualité
- Préciser la fonction et l'utilité du plan d'action

Stratégie d'accompagnement

Points forts	Points à améliorer
<ul style="list-style-type: none">▪ Modalités des mesures d'accompagnement▪ Formation individualisée, atelier et plénière sur les analyses critiques▪ Rencontres de groupe - moments privilégiés d'échanges et de réseautage entre les établissements.	<ul style="list-style-type: none">▪ Fiche de rétroaction intéressantes mais peu utiles pour les collègues▪ Moment et contenu de certaines mesures d'accompagnement ne sont pas toujours arrimés à l'état d'avancement des travaux

Action 2 - Actualiser la stratégie d'accompagnement

- Remplacer les fiches de rétroaction par une foire aux questions
- Réviser la formation individualisée pour apporter des précisions (ex : la flexibilité du moment et du contenu des contacts individualisés)

Processus d'audit

Points forts	Points à améliorer
<ul style="list-style-type: none">▪ Informations, soutien et outils développés▪ Visite permet de rendre compte de la réalité et de l'efficacité du système et de favoriser la participation et pour les experts, permet de comprendre la réalité du collège et l'efficacité de son système en vue de poser les jugements▪ Moment, modalités, contenu et documentation de la formation	<ul style="list-style-type: none">▪ Redondances dans les questions entre les groupes génère des incompréhensions quant aux objectifs de cette opération▪ Variation dans la participation des professeurs et des étudiants

Action 3 : Actualiser le processus d'audit

- Revoir la banque de questions afin de minimiser les redondances entre les groupes rencontrés
- Produire un feuillet à l'intention des participants aux visites d'audit afin de susciter une plus grande participation

Outils développés à l'intention des collègues

Points forts	Points à améliorer
<ul style="list-style-type: none">▪ « Guide d'autoévaluation » pour soutenir la démarche d'autoévaluation▪ Fiche 1 - Portrait actualisé des principales caractéristiques du collège pour permettre la description de la réalité du collège▪ Fiche 2 - Retour sur le premier cycle d'audit pour faire état de la transition entre les deux cycles▪ Gabarit pour la production du rapport d'autoévaluation pour approfondir les analyses de l'efficacité de l'ensemble des mécanismes▪ Qualité du soutien reçu de la part de l'agente de recherche accompagnatrice et des membres du personnel technique de la Commission	<ul style="list-style-type: none">▪ Gabarit pour la production du rapport d'autoévaluation induit des répétitions

Action 4 : Réviser et modifier les outils développés à l'intention des collègues

- Réviser le gabarit du rapport d'autoévaluation en fonction des ajustements intégrés à la version définitive du cadre de référence
- Réviser et apporter des précisions au Guide de préparation de la visite d'audit

Outils développés à l'intention des experts

Points forts	Points à améliorer
<ul style="list-style-type: none">▪ Outil d'analyse permet d'orienter adéquatement le regard des experts▪ Carnet de visite et les questions permettent de comprendre la réalité du collègue et poser les jugements▪ Carnet bilan pour guider le comité de visite dans le développement de l'argumentaire et pour poser les jugements	<ul style="list-style-type: none">▪ Tenir compte de la variété des situations, de la richesse des propos et de la multiplicité des interlocuteurs dans les outils

Action 5 : Réviser et modifier les outils développés à l'intention des experts

- Réviser l'outil d'analyse en fonction des ajustements intégrés à la version définitive du cadre de référence
- Réviser la banque de questions et le carnet bilan



4. Cadre de référence SAQC-2



Cadre de référence SAQC-2

- Première action du plan d'action portait sur l'actualisation du cadre de référence SAQC-02 : *Orientations, cadre de référence et guide d'autoévaluation*
- Exercice complété en juin 2022
- Version définitive concerne les **collèges des vagues F et subséquentes**
- Trois changements principaux :
 1. Modification liée au traitement des énoncés b) et c)
 2. Ajout d'une question de réflexion en vue du prochain cycle d'audit
 3. Précision sur les fonctions et l'utilité du plan d'action

Vue d'ensemble de la démarche d'autoévaluation du deuxième cycle d'audit

**Préparation du
2^e cycle d'audit**

Étape 1

- Devis d'autoévaluation
- Portrait actualisé des principales caractéristiques du collège

**Transition entre
le 1^{er} et le 2^e cycle
d'audit**

Étape 2

- Retour sur le premier cycle d'audit
- Retour sur le rapport d'évaluation de la Commission
 - Retour sur le plan d'action élaboré par le collège

**Réalisation du
2^e cycle d'audit**

Étape 3

- Analyse de l'efficacité des mécanismes pour chaque composante
- Mise en œuvre de mécanismes⁷
 - Capacité de l'ensemble des mécanismes à assurer l'amélioration continue de la qualité
 - Révision des mécanismes
 - Conclusion sur l'efficacité des mécanismes pour l'ensemble de la composante

Étape 4

Conclusion générale sur l'efficacité du système d'assurance qualité et enjeux pour le prochain cycle d'audit

Étape 5

Plan d'action du collège

Modification liée au traitement des énoncés b) et c)

Objets d'évaluation

Mise en œuvre de mécanismes

Des mécanismes assurant la qualité sont mis en œuvre.

Capacité de l'ensemble des mécanismes à assurer l'amélioration continue de la qualité

L'ensemble des mécanismes assure la qualité parce qu'il permet de:

- a) tenir compte des aspects à observer;
- b) **déceler les points forts et les points à améliorer;**
- c) **prendre en charge les améliorations à apporter dans une perspective d'amélioration continue.**

Révision des mécanismes

Les mécanismes assurant la qualité sont révisés et, le cas échéant, modifiés pour en assurer l'efficacité.

Conclusion sur l'efficacité des mécanismes pour l'ensemble de la composante

Modification liée au traitement des énoncés b) et c)

Dans la version définitive du cadre de référence, la Commission offre la possibilité de traiter des énoncés b) et c) de façon séparée ou de façon intégrée pour CHAQUE CRITÈRE

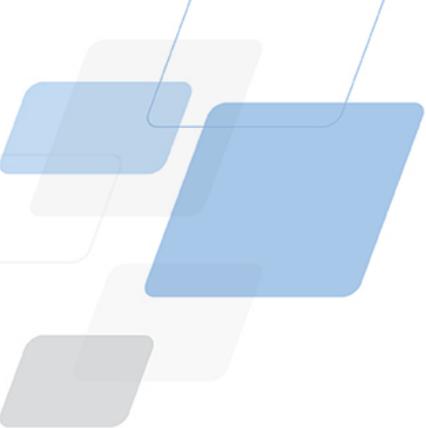
OU

de traiter des énoncés b) et c) de façon séparée ou de façon intégrée pour LA COMPOSANTE (donc une seule fois pour chaque composante en s'assurant que considérer tous les critères).

Ajout d'une question de réflexion en vue du prochain cycle d'audit

La 4^e étape de l'exercice d'autoévaluation amène le collège à porter un regard global de manière à tirer une conclusion générale sur l'efficacité de son système d'assurance qualité avec quatre questions :

- Dans quelle mesure le système d'assurance qualité et sa gestion garantissent-ils l'amélioration continue de la qualité?
- L'analyse de l'efficacité de son système d'assurance qualité a-t-elle permis au collège d'apporter des réponses aux enjeux qu'il avait ciblés au début de sa démarche d'autoévaluation?
- **Dans quelle mesure les interactions entre les mécanismes d'assurance qualité contribuent-elles au caractère dynamique et intégré du système d'assurance qualité et de sa gestion ?**
- Quels nouveaux enjeux émergent au terme de la démarche d'autoévaluation réalisée?



Fonctions du plan d'action

- Un instrument permettant au collège de préparer le prochain cycle d'audit et le guidant dans les actions à prendre pour assurer l'amélioration continue de l'efficacité de son système d'assurance qualité.
- Le suivi que le collège réalise de son plan d'action lui permet de le modifier, au besoin, et de témoigner, au cours du cycle d'audit suivant, des améliorations apportées.
- À cet égard, le plan d'action est ajusté par le collège à la lumière des constats établis et, le cas échéant, des avis formulés par la Commission dans son rapport définitif SAQC.



5. Travaux SAQC-2 en 2022-2023

Visites d'audit

- 5 collèges de la vague B (automne 2022)
- 5 collèges de la vague C (hiver 2022)

Formations individualisées

- 8 collèges de la vague F (automne 2022)
- 7 collèges de la vague g (hiver 2022)

Suivi de la démarche

- 1^{re} rencontre de délégation (vagues E & F)
- 2^e rencontre de délégation (vagues D & E)

Experts

- Recrutement en continu d'experts (inscription site Web)
- Formation d'une journée prévue

SAQC-AP

- 4 collèges qui ont complété l'Approche préalable à SAQC seront formés pour entreprendre SAQC
- Publication d'un cadre de référence à l'intention de ces collèges



Pour en savoir plus...

- **Cadre de référence définitif du 2e cycle SAQC**

<http://www.ceec.gouv.qc.ca/bibliotheque/?doc=97614>

- **Calendrier des visites d'audit**

<http://www.ceec.gouv.qc.ca/operations-devaluation/assurance-qualite/calendriers/>

- **Bilans du 1er cycle SAQC**

<http://www.ceec.gouv.qc.ca/operations-devaluation/assurance-qualite/bilans/>

- **Bilan de la phase de validation SAQC-2**

<http://www.ceec.gouv.qc.ca/operations-devaluation/assurance-qualite/bilans/>



**Commission d'évaluation
de l'enseignement collégial**

888, rue Saint-Jean, 4^e étage

Bureau 400

Québec (Québec) G1R 5H6

Téléphone : 418 643-9938

Télécopieur : 418 643-9019

www.ceec.gouv.qc.ca

Suivez-nous sur [Twitter](#) et [Linkedin](#)

**Merci de
votre attention!**

Vous pouvez compléter notre sondage de satisfaction à l'adresse suivante :

- [Satisfaction séance information](#)

Commission
d'évaluation
de l'enseignement
collégial

Québec 